

<http://apden.org/Pour-un-enseignement-modulaire-des.html>

APDEN

**Pour un enseignement
modulaire des connaissances
et des compétences en
information-documentation au**



lycée

Date de mise en ligne : vendredi 29 avril 2011

- Menu central
- Réflexion professionnelle
- Enseigner l'information documentation

« Un nouveau lycée modulaire et personnalisé : tout au long de sa scolarité le lycéen doit pouvoir se préparer à devenir étudiant en développant le travail personnel autonome [accompagné], la capacité de recherche documentaire et la maîtrise du travail en groupe. »

Xavier Darcos, discours du 11 juin 2008

Article publié dans le Mediadoc N°1 d'octobre 2008

***FADBEN, Bureau national

PREAMBULE

Située dans la perspective de notre société, qu'elle soit de l'information ou du savoir, la maîtrise de l'information se révèle être, selon l'UNESCO, une compétence indispensable aux hommes du XXI^e siècle. Cette compétence s'exprime dans un grand nombre de domaines différents mais ne prend toute sa cohérence que dans une culture spécifique où les savoirs éclairent les savoir faire et les rendent susceptibles de s'adapter aux évolutions rapides des techniques. Or, il n'existe pas aujourd'hui d'enseignement spécifique et clairement identifié, accompagnant l'élève tout au long de sa scolarité pour asseoir cette culture. Toutefois, une réflexion est menée sur un curriculum documentaire et un corpus de savoirs est en cours de constitution qui demanderait à être intégré dans les programmes de collège et de lycée.

Si les objectifs du nouveau lycée sont notamment de préparer les élèves à l'enseignement supérieur en développant leur capacité dans le travail autonome et leur investissement dans les projets d'apprentissage, alors la maîtrise de la recherche documentaire est un moyen nécessaire pour les atteindre. Cette maîtrise ne va pas de soi et repose sur un certain nombre de connaissances et de compétences qui doivent être enseignées tout au long du cursus scolaire.

Les enjeux d'une telle formation vont bien au-delà des études secondaires et ont un impact aussi bien sur l'avenir des jeunes qui poursuivent des études supérieures, que sur celui de ceux qui entrent dans la vie active. L'intégration dans le monde de l'entreprise requiert, en effet, des compétences pour rechercher et valider des informations. Cette formation est utile tout au long de la vie.

PROPOSITION

*Le contexte éducatif actuel et les dispositifs existants

Des espaces dans lesquels inscrire la formation à la maîtrise de l'information existent déjà, l'ECJS, les TPE, les

modules de français ou les projets interdisciplinaires favorisent la construction par l'élève des apprentissages informationnels. Malheureusement, leur prescription n'étant pas obligatoire, les contenus non précisés, la progression non déterminée et l'évaluation inégale, ces apprentissages sont parcellaires et très différents d'un établissement à l'autre, voire d'une classe à l'autre, car tributaires des bonnes volontés.

*Un enseignement modulaire

En nous appuyant sur les acquis de la recherche universitaire [1], la pratique pédagogique des enseignants documentalistes, l'intégration des dispositifs précités dans l'organisation scolaire du lycée, nous pouvons proposer un enseignement modulaire, obligatoire, évalué et placé sous la responsabilité du professeur documentaliste, auquel les professeurs de discipline seront amenés à collaborer.

L'enseignement modulaire ne nécessite pas la création d'une nouvelle discipline, il peut se placer à différents moments de l'année et suit une progression adaptée au niveau de l'élève. Son caractère obligatoire est la garantie pour celui-ci de suivre une formation évaluée, répondant à son projet personnel.

Cet enseignement vise à développer l'autonomie de l'élève par la maîtrise de l'information, ce qui lui permettra d'exercer son esprit critique et de devenir acteur de ses propres apprentissages tout au long de la vie.

**Les savoirs en information-documentation font l'objet d'un enseignement spécifique sous la responsabilité du professeur documentaliste.

Un ensemble de connaissances et de compétences est à construire et à acquérir à l'issue du cursus du lycée. Les situations pédagogiques, au cours desquelles elles seront acquises, pourront être mises en place avec les enseignants des disciplines et articulées avec les travaux de recherche demandés aux élèves.

Les contenus d'enseignement au lycée

Cette programmation nécessite comme prérequis les apprentissages info-documentaires développés au collège.

Elle s'inspire des travaux de réflexion actuels [2] et s'organise autour de sept grandes notions fédératrices en information-documentation, celles de :

- Document
- Information
- Espace informationnel
- Indexation
- Source
- Exploitation de l'information
- Recherche d'information

L'évaluation

Un test diagnostic permettra d'évaluer le niveau des élèves à l'entrée au lycée. L'évaluation des élèves portera sur les productions réalisées et les procédures mises en oeuvre, mais aussi sur leur capacité à verbaliser à l'oral ou à l'écrit les connaissances acquises.

Les apprentissages en information-documentation sont évalués dans le cadre du module, de même que lors des TPE et de l'ECJS.

Certaines de ces évaluations peuvent donner lieu à la validation d'items du B2I.

Les objectifs

Objectif général : Acquérir autonomie et efficacité dans les apprentissages tout au long de la vie

|Niveau : Seconde

Objectif spécifique :

Maîtriser les principes de base de la recherche et du traitement de l'information (renforcer les acquis du collège) |Objectifs pédagogiques :

- **Elaborer une stratégie de recherche d'information**
- **Comparer les espaces informationnels**
- **Exploiter l'information**
- **Rechercher l'information**

|Niveau : Première

Objectifs spécifiques :

Savoir évaluer l'information

Produire et communiquer l'information|

Objectifs pédagogiques :

- Respecter le droit de l'information
- Identifier et citer ses sources
- Évaluer et sélectionner l'information
- Structurer et communiquer une production documentaire |

|Niveau : Terminale

Objectif spécifique :

Mettre en oeuvre une démarche personnelle de recherche, de traitement et de communication de l'information pour l'enseignement supérieur et dans la perspective d'une formation tout au long de la vie |Objectifs pédagogiques :

- Connaître les sources et les médias d'information
- Organiser sa veille informationnelle et construire son propre espace d'information

FADBEN, Bureau national

[1] - Voir les travaux de l'ERTé « Culture de l'information et curriculum documentaire », Université de Lille3

[2] - Voir : FADBEN. « Les savoirs scolaires en information-documentation : 7 notions organisatrices ». Médiadoc, mars 2007